Image not found or type unknown

Menaces avec ordre de remplir une condition

Par **Kaalih**, le **27/07/2018** à **11:12**

Bonjour à tous,

je suis face une situation vis à vis de laquelle je ne sais pas quoi faire. Peut-être, je l'espère, quelqu'un ici sera à-même de m'orienter.

Je n'entrerai pas dans les détails, voici, en gros :

En avril 2018, un collègue m'a vendu un ordinateur en acceptant de me faire crédit, je cite : "*t'inquiètes, tu t'organises, on s'arrange*" pour 600€. Je lui avait dit que je lui paierai 100€/mois lorsque ma première partie de paie m'aurait été versée (nous sommes payés en 2 fois) puis que, si je pouvais me le permettre, j'ajouterais 50 après mon second versement de salaire. Il a bien précisé, qu'il ne voulait ni chèque ni virement, mais plutôt du liquide, j'ai toujours respecté sa demande. Je lui ai toujours payé ce que je m'étais engagée à payer et dans les délais (au plus tard le 10 de chaque mois). (Une fois, je lui ai demandé si je pouvais ne payer que 100, il m'a fait comprendre qu'il ne voulait pas. Donc finalement, pas très "arrangeant" le garçon).

Le 11 Juillet, ce collègue a fait un abandon de poste (ce qui a d'ailleurs mis toute l'équipe dans la galère, surtout moi qui n'ai, de fait, plus de pause déjeuner).

Après 15 jours de disparition totale, je reçois un texto me demandant "*pour voir avec toi pour les 150€ qui restent sachant que je pars de Paris demain*". Je lui réponds que j'ai déjà payé pour le mois de Juillet, que n'ayant pas eu ma paie je ne pourrais rien faire avant celle-ci et que quoi qu'il arrive je n'ai pas envie, sur le moment, de réfléchir à une solution, que je n'ai pas, moi, à assumer ses choix à lui, que s'il a voulu partir ce n'est pas mon problème et que ça ne change pas les termes de notre accord de base. Il s'est donc énervé, je me suis énervée aussi, c'est parti en embrouille par texto jusqu'au moment où sont arrivées les menaces.

"*La ramène pas avec moi*"

"*Le 5 quelqu'un va passer*"

Là, je lui ai proposé de lui envoyer un chèque où il voulait mais il a refusé.
"*J'arrive au 33 (mon bâtiment de travail) on va régler ça une fois pour toutes (...) rien à foutre de ton chèque paie moi ce que tu me dois*"

"*Je vais changer ma manière de comportement si tu veux parce qu'on dirait que tu veux m'arnaquer et je ne suis pas d'accord*

"

"*Je vais pas parler pour rien (...) j'ai pas la tête à parler pour rien (...) quelqu'un va venir*"

Sur un réseau social il a affiché une photo de lui avec écrit "direction les vacances", étant donné qu'il avait dit à toute l'équipe qu'il partait à cause d'énormes problèmes familiaux et/ou médicaux (on n'a pas trop bien compris), j'ai fait une capture d'écran, uniquement pour montrer à une collègue qu'il s'était bien fichu de nous. De là, les menaces ont continué :

"*Tu peux screen ma story autant que tu veux j'en ai rien à foutre (...) il manque de l'argent pour le payer donc je te préviens si tu veux les problèmes pas de souci mais joue pas trop avec moi*"

"*tu n'aurais jamais du screen ma story*"

Puis, sur sa fameuse story, il a affiché publiquement ses menaces et est passé du non respect à la diffamation publique :

Sur une image où l'on peut voir que j'ai fait une capture d'écran de sa publication précédente (mon prénom est écrit et affiché):
"*hahaha ma collègue du taf qui me screenshot parce que je pars en vacances oui je pars en vacances oui j'ai fait un abandon de poste et oui toi tu trimes encore au taf et les jaloux vont maigrir et crois pas que tu vas esquiver l'argent que tu me dois*"

"*Merci Marion la jalouse grâce à toi tous mes amis sur snap tapent des barres jalouse va et le 5 du mois quelqu'un va venir pour récupérer les sous que tu me dois c'est pas parce que je pars que je t'oublie*"

Sur une capture d'écran d'un texto que je lui ai envoyé (je dis que son abandon de poste n'était pas respectueux, qu'on comptait tous sur lui et qu'il avait causé une énorme pagaille en partant et qu'il revenait comme une fleur juste pour son argent. Egalement que ce n'était pas à moi de me sacrifier pour ses choix personnels. Message donc, poli et respectueux) :
"*La vie de ma mère elle s'est prise pour mon reup (père) la meuf. T'es ni ma femme ni mon père ni ma mère alors j'ai rien ç foutre de toi fin prépare les tal (l'argent) je t'ai dit j'ai pas envie de trop parler pour rien*"

Voilà donc où cela en est pour le moment. Je n'ai plus répondu à ses textos depuis hier 12h08 et j'ai reçu des messages de sa part à : 12h13, 12h15, 12h20, 17h53, 17h57, 18h03. Plus ses "dédicaces dans sa story" (selon ses propres termes).

De fait, je ne sais pas quelle réaction adopter. Il est donc parti en Tunisie hier, il dit que quelqu'un viendra le 5 à mon travail (mais, c'est un dimanche... ?) pour récupérer son argent, hors, je ne me vois pas donner 150€ en liquide à un parfait inconnu sans aucune garantie que la somme totale ou partielle arrive à bon port.

Ma responsable me dit d'aller déposer une main courante et de lui envoyer du liquide à son adresse (à laquelle il ne se trouve pas actuellement donc), mais j'ai peur que de lui envoyer un message lui expliquant cette intention ne fasse qu'envenimer la chose vu le personnage..

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Bref, je suis perdue.

Si quelqu'un a la patience, déjà, de me lire, je saurais reconnaissante.

Merci à vous.

Par **jodelariege**, le **28/07/2018** à **21:40**

bonsoir je rajoute qu'il ne faut surtout pas envoyer du liquide par la poste ... il pourra toujours dire qu'il n'a rien reçu
il vous faut garder une preuve de ce que donnez..

Par **Kaalih**, le **29/07/2018** à **15:48**

Bonjour, merci de vos réponses. Il n'y a eu aucun écrits concernant l'achat ni les paiements. J'ai seulement conservé les reçus des retraits faits à la banque. Pour l'accord concernant les mensualités et le moyen de paiement (virement, liquide ou autre), il y a quelques textos mais le choix final s'est fait à l'oral par téléphone.

Concernant une quelconque plainte je vous avouerai que c'est un jeune homme qui habite une quartier, disons, sensible, avec l'entourage qui va avec et que j'ai tout de même un peu peur des représailles un jour ou je ne my attends pas à la sortie du boulot.

Par **Kaalih**, le **29/07/2018** à **16:03**

Mon entourage me dit et répète qu'il faut que je paie et me taise sans faire de vague car autrement cela se retournera contre moi et que quoi qu'il arrive la police ne fera rien pour si peu.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés